

## REFLEXION SUR L'ORGANISATION DE LA COMMUNE

### 1) Qu'est-ce que la commune ?

La commune, c'est là où nous vivons ; c'est le lieu de la **proximité**, où nous rencontrons quotidiennement **des problèmes et des intérêts communs** que nous pouvons **résoudre et gérer nous-mêmes** ; c'est le lieu où nous pouvons et devons **prendre soin de nous et de notre environnement**.

Actuellement, la gestion des moyens et des ressources pour répondre à nos besoins, individuels et communs, nous échappe : il n'y a aucune place dans l'organisation actuelle des municipalités pour l'initiative des citoyens. Le pouvoir municipal n'est qu'une courroie de transmission de décisions prises ailleurs, par des gens qui ne connaissent ni nos besoins, ni nos ressources, qui organisent la guerre (la concurrence) de tous contre tous et détruisent le monde vivant au profit de quelques uns qui s'approprient les ressources naturelles et les fruits de notre travail.

### 2) Notre but :

Reprendre l'initiative pour bien vivre ensemble en harmonie avec notre milieu naturel.

Il s'agit :

- de reprendre le pouvoir sur nos vies en préservant notre milieu de vie,
- de s'attaquer aux urgences : pauvreté, logement, santé, mobilité, pollution, pesticides...,
- de revitaliser notre vie locale et reconstituer un intérêt collectif.

### 3) Les domaines sur lesquels nous pouvons agir :

#### **3.1. Nos besoins** (prioritaires et secondaires)

Se nourrir : sainement ; consommer local (circuits courts) ; rechercher le maximum d'autosuffisance ; s'assurer qu'il n'y ait pas de manque.

Se vêtir : rechercher à réactiver les cultures anciennes (par exemple le lin)

Habiter : personne ne doit rester à la rue, assurer un habitat digne pour tous, écologique et économe en énergie ; limiter l'urbanisation ; favoriser la mixité sociale et générationnelle ; se réapproprier les espaces communs, les rendre accessibles à tous (enfants, vieillards, handicapé.es) ; en créer de nouveaux (en particulier dans les lotissements qui ne disposent d'aucune place publique, d'aucun banc public... bref, qui ne sont pas pensés pour que les gens se rencontrent !) ; préserver les espaces naturels (cours d'eau, végétation, littoral...), entretenir, dépolluer

Se soigner : accompagner dignement les vieillards, les malades, les handicapé.es lourds ; maintenir et développer les services de soin de proximité ; remobiliser/réactiver les médecines douces

S'éduquer : à tout âge, dans tous les domaines ; développer/favoriser les échanges intergénérationnels

Se cultiver : cultiver/favoriser la pratique des arts, alternative au business et à la consommation culturelle ; mutualiser les possibilités culturelles du territoire

Se rencontrer, se divertir : les habitants doivent pouvoir disposer de lieux équipés sans avoir besoin de se constituer en association ; partager des moments festifs

Se déplacer : promouvoir les véhicules propres, collectifs (bus, réseau ferré), doux ; développer des aires d'auto-stop, de covoiturage, les pistes cyclables...

Accueillir toute personne d'où qu'elle vienne : respect, solidarité, sociabilité, échanges.

### **3.2. Nos ressources** (les activités et les communs existants et à développer)

Agriculture, pêche, énergies (solaire, éoliennes locales...), eau, activités artisanales, petits commerces, finances (impôts)... :

Il s'agit de :

- rompre avec les processus industriels et les modes d'échanges actuels ; développer la mutualisation des moyens et la coopération
- municipaliser/relocaliser la gestion des ressources
- maintenir, développer et créer les services publics utiles à notre vie quotidienne,
- développer des coopératives écologiques pour l'aménagement de l'espace et de l'habitat...

## **4) Comment s'y prendre ?**

Par des **modes de décision collectifs** :

**4.1. La base, c'est l'Assemblée des citoyens**, seule détentrice du pouvoir municipal et habilitée à prendre des décisions.

Selon la taille de la commune, des **assemblées de quartier** peuvent être instituées.

L'assemblée des citoyens :

- fait un état des besoins et des ressources,
- fait un état des moyens (salariés administratifs et techniques et finances publiques disponibles sur la commune),
- dégage des priorités d'action, évalue les moyens nécessaires pour leur réalisation (elle peut faire appel à toute personne en mesure de l'éclairer ; des conseils de citoyens seront mis en place pour étudier les projets),
- **décide des actions à mener et des moyens qui leur sont alloués.**

Des **commissions exécutives**, composées de citoyens volontaires et/ou tirés au sort, sont chargées de la réalisation, de la gestion et du suivi des projets. Ces commissions rendent compte de l'avancée des projets devant l'assemblée.

Pour ce faire,

- l'Assemblée des citoyens se réunira autant que nécessaire (périodicité à préciser). Tous les débats seront consignés. Des règles seront définies en commun pour la conduite des assemblées (prises de paroles, secrétariat de séance...)
- un lieu (la Mairie, maison commune) doit être dédié pour la tenue de ces assemblées, et dans lequel tout citoyen doit pouvoir trouver les informations dont il a besoin et déposer les questions qu'il souhaite voir aborder à la prochaine assemblée ; ce lieu doit disposer d'un espace d'information communal libre d'affichage, doté d'un accès à internet.

#### 4.2. Fédération des communes

Extrait de l'article de Reporterre, *Le municipalisme est l'avenir des gilets jaunes* :

« Pour faire face aux questions dépassant l'échelon local, **les communes se fédèrent** et des délégués sont mandatés par les assemblées locales, leurs mandats sont impératifs et révocables. »

#### 5) Comment y parvenir ?

Extraits de l'article de Reporterre, *Le municipalisme est l'avenir des gilets jaunes* :

« Mais le municipalisme n'est pas qu'un modèle de société démocratique et écologique, **c'est aussi une stratégie de lutte pensée pour l'atteindre**. Une stratégie qui consiste à s'organiser en assemblées locales en vue de contester à l'État central ses attributions et à se fédérer pour construire les solidarités qui permettront aux futures communes d'exister. C'est ce qu'ont commencé à faire les Gilets jaunes impliqués dans le processus de Commercy. Mais, en dé-centrant notre regard pour le tourner vers les luttes du monde entier, nous réalisons qu'ils ne sont pas seuls (des exemples sont cités : Espagne, Chili, Rojava, Saillans). »

Parmi les stratégies possibles, on peut citer le référendum d'initiative locale (RIL)

« À Commercy comme à Saint-Nazaire, l'exigence d'autonomie des groupes locaux a été présentée par de nombreux délégués comme la condition primordiale de leur participation à l'Assemblée des assemblées. Mais comment préserver cette autonomie dans un contexte où l'émeute seule ne suffit plus, où il devient nécessaire de la compléter d'un **processus parallèle de construction politique** ? Comment se coordonner et initier une transformation politique de long terme sans tomber dans les pièges de la représentation ? La voie du municipalisme semble la seule à même de préserver ce fragile équilibre. » (**nous soulignons**)

Ce processus politique se construit à partir du travail des assemblées locales (décrit ci-dessus) et de leur fédération de proche en proche, sur un territoire et au-delà.